



CLAUDE BIRRAUX

DEPUTE DE LA HAUTE-SAVOIE

CONSEILLER GENERAL DU
CANTON ANNEMASSE SUD

1^{ER} VICE-PRESIDENT DE
L'OFFICE PARLEMENTAIRE
D'EVALUATION DES CHOIX
SCIENTIFIQUES ET
TECHNOLOGIQUES

Annemasse, le mardi 15 janvier 2008

COMMUNIQUE A LA PRESSE

Claude BIRRAUX a interrogé Madame le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur les biotechnologies.

Au cours de la séance des **questions au Gouvernement** qui s'est tenue cet après-midi, Claude BIRRAUX, Député de la Haute-Savoie, a posé une question orale à Madame **Valérie PECRESSE, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**.

Vous trouverez ci-après le compte-rendu analytique de séance qui retranscrit la question posée par Monsieur BIRRAUX et la réponse faite par le Ministre.



CLAUDE BIRRAUX

DEPUTE DE LA HAUTE-SAVOIE

CONSEILLER GENERAL DU
CANTON ANNEMASSE SUD

1^{ER} VICE-PRESIDENT DE
L'OFFICE PARLEMENTAIRE
D'EVALUATION DES CHOIX
SCIENTIFIQUES ET
TECHNOLOGIQUES

SÉANCE DU MARDI 15 JANVIER 2008

2^{ème} séance
98^{ème} séance de la session

Présidence de M. Bernard Accoyer

BIOTECHNOLOGIES

M. Claude Birraux – Dans un rapport rédigé en 2005 par notre collègue Le Déaut, membre de l'opposition, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques soulignait la dimension stratégique des sciences de la vie et des biotechnologies. Il qualifiait celles-ci de technologies clés, susceptibles de trouver des applications non seulement dans le secteur agricole et alimentaire mais aussi en médecine, en pharmacie, dans le secteur textile et dans celui des carburants, dans la lutte contre la pollution et le traitement des déchets. Il constatait l'affaiblissement des positions de la France et de l'Europe. Sa première recommandation était de combattre l'immobilisme et de lutter contre l'obscurantisme, et la deuxième de définir une stratégie scientifique et industrielle en faveur des sciences de la vie et des biotechnologies.

Madame la ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, dans le contexte d'émotion et de défiance suscité par des annonces récentes, quels sont vos objectifs et votre stratégie en matière de biotechnologies ? Comment rendre confiance aux scientifiques et restaurer chez nos concitoyens la confiance dans le progrès scientifique et la raison humaine ?

Mme Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche –

La recherche dans le domaine des biotechnologies, c'est une question d'indépendance nationale : nous devons rester maîtres de notre destin. Chaque jour, nous importons et nous consommons des OGM : nous devons savoir quels sont les impacts sur la santé et l'environnement de chacune de ces plantes ; la seule chose à faire quand on ne sait pas, c'est de développer la recherche.



CLAUDE BIRRAUX

DEPUTE DE LA HAUTE-SAVOIE

CONSEILLER GENERAL DU
CANTON ANNEMASSE SUD

1^{ER} VICE-PRESIDENT DE
L'OFFICE PARLEMENTAIRE
D'EVALUATION DES CHOIX
SCIENTIFIQUES ET
TECHNOLOGIQUES

Les biotechnologies sont porteuses de formidables espoirs, et nous sommes à la deuxième place en matière de recherche agronomique. Mais parler des OGM en général n'a pas de sens : chaque plante génétiquement modifiée est un cas particulier qui doit faire l'objet d'un examen spécifique. Il n'y a rien de commun entre des peupliers utilisés pour des biocarburants, du tabac qui produira peut-être un médicament contre le cancer et du maïs pour l'alimentation animale ! Si le Gouvernement a fait le choix, en se fondant sur le principe de précaution, de suspendre la mise en culture du maïs Monsanto 810, il donne en même temps un signe très fort d'encouragement à tous ses chercheurs : 45 millions de crédits supplémentaires pour la recherche en biotechnologies végétales vont être dégagés par l'Agence nationale de la recherche d'ici à 2011.

Mais pour bien chercher, nos scientifiques ont besoin de sérénité. La loi sur les OGM qui va venir en discussion doit leur apporter la transparence et la sécurité pour leurs expériences ; ils doivent sentir derrière eux la confiance de la société française tout entière.

*

* *

Contact presse : Virginie MULLER – Collaboratrice parlementaire
Tél. : 04 50 92 15 39 – Courriel : deputebirraux@orange.fr